

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Un individu poignardé mortellement à Nkoltang

Abel EYEGHE EKORE
Ntoum/Gabon

BOBEBET, alias "Sonore", âgé d'une quarantaine d'années, a succombé à ses blessures après avoir été agressé sauvagement par une ou des personnes non encore identifiées, en fin de semaine dernière à Nkoltang, dans le 2e arrondissement de la commune de Ntoum. Un soir, vers 22 heures, un couple qui regagne son domicile voit devant lui un homme en train de courir. Un moment, l'individu, qui se tord de douleur, s'agrippe à un poteau

électrique et s'effondre. Le couple reconnaît aussitôt Bobebet, un voisin du quartier, employé à la Société des brasseries du Gabon (Sobraga). Ce dernier saigne abondamment du bras et de l'épaule droits, et ses lésions semblent avoir été faites à l'aide d'une arme blanche. Le couple et d'autres personnes arrivées quelque temps après sur la scène conduisent la victime à l'hôpital d'instructions des armées Omar Bongo-ONDIMBA de Libreville. Malheureusement, elle rendra l'âme en chemin.

Alertée, l'antenne de la Police judiciaire (PJ) de Ntoum a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de la mort du quadragénaire. Selon

une source autorisée, les enquêteurs auraient en ce moment en leur possession quelques indices précieux les menant sur une piste sérieuse.



Photo: FOJ/L'Union

La mort de Bobebet a semé un vent de frayeur à Nkoltang.

Port-Gentil: vol de climatiseurs à la Lifom et à la DPS

Jean Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

LA Ligue de football de l'Ogooué-Maritime (Lifom) et la direction provinciale des Sports (DPS) ont été visitées en fin de semaine dernière à Port-Gentil. Le ou les bandits, qui ont agi nuitamment, ont emporté des climatiseurs. "Vendredi, en bouclant notre journée de travail, nous avons laissé nos locaux en parfait état. Lundi matin, à la première heure, nous avons constaté que le climatiseur qui alimente le bureau du responsable n'était plus en place. Il a tout simplement été

emporté par des intrus", a témoigné un agent en service à la direction provinciale des Sports. Le siège de la Lifom, mitoyenne à la DPS, a elle aussi enregistré un vol de climatiseur. Les voleurs ont d'abord scié la cage dans laquelle était logé l'appareil, avant de s'en emparer. C'est la deuxième fois que cette structure sportive est cambriolée. En septembre 2019, un ressortissant malien avait été surpris en flagrant délit d'enlèvement du même type d'appareil. Il séjourne actuellement à la prison du Château pour vol aggravé et défaut de carte de séjour.



TOTAL GABON

Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de 76 500 000 dollars US
Siège social : Boulevard Hourcq - Port-Gentil BP 525 (République gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011

AVIS DE CONVOCATION

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020**

Les actionnaires de la société Total Gabon sont convoqués à titre extraordinaire en Assemblée générale ordinaire le **21 septembre 2020 à 8h30, dans les bureaux de Total Gabon, Boulevard de l'Indépendance, à Libreville (Gabon)**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Versement d'un dividende ;
- Pouvoirs.

L'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts seront mis à la disposition des actionnaires, pour consultation, au siège de Total Gabon, Boulevard Hourcq, à Port-Gentil (République gabonaise), durant les quinze jours qui précéderont l'Assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer au siège de la Société à Port-Gentil ou auprès de son mandataire BNP Paribas Securities Services, au moins trois jours avant la réunion, soit leurs titres, soit le récépissé de dépôt auprès d'un intermédiaire financier (établissement bancaire ou société de bourse).

Les actionnaires désirant se faire représenter devront déposer, en sus du document précédent, leur pouvoir auprès de la représentation de la Société à Libreville (Immeuble Total Gabon – Division Gouvernance) ou auprès de BNP Paribas Securities Services, trois jours au moins avant la date de la réunion.

Les actionnaires peuvent également voter par correspondance dans les conditions prévues par les statuts. Un formulaire de vote par correspondance sera adressé par la Société à tout actionnaire qui en fait la demande et qui justifie de sa qualité d'actionnaire comme indiqué ci-dessus.

Un communiqué de presse sur le résultat du vote des résolutions sera mis en ligne sur le site internet de Total Gabon après l'Assemblée générale.

Cette annonce est complémentaire de l'annonce légale faite en France dans le journal La Gazette du Palais.

Le Conseil d'administration.